

**Zeitschrift:** Générations plus : bien vivre son âge  
**Herausgeber:** Générations  
**Band:** - (2011)  
**Heft:** 23  
  
**Rubrik:** Vétérinaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «Mon chien mange ses crottes EST-CE DANGEREUX POUR LUI?»

«Mon chien de berger a pour sale habitude de manger ses excréments et ceux de ses congénères. Est-ce mauvais pour sa santé et comment puis-je l'en empêcher?»

André, Attalens (FR)



**Anne-Marie Villars,** médecin-vétérinaire, comportementaliste diplômée, Lausanne.

La première chose à savoir, c'est que la coprophagie est un comportement tout à fait normal pour un chien, même si les humains trouvent cela dégoûtant! Il n'y a donc pas de danger pour sa santé.

Il est également légitime à ses yeux de se rouler dans des excréments. C'est une façon pour lui de se parfumer. Nous cherchons nous-même parfois à nous parfumer avec des odeurs animales, telles que le musc. Chacun ses goûts!

Le deuxième aspect important, c'est que si le chien mange ses crottes, cela provient toujours d'une incompréhension avec son maître. Il se peut ainsi qu'un propriétaire découvre en rentrant chez lui que son chien a déféqué. Il va le gronder. Mais comme le chien n'a pas été pris sur le fait, il ne va pas

comprendre qu'il doit faire ses besoins ailleurs. Et si la scène se répète, il va peu à peu assimiler l'idée que son maître le réprimande lorsqu'il voit des crottes. Raison pour laquelle, il les dissimulera en les mangeant.

## Jouer l'indifférence

Sur le plan sanitaire, ce n'est pas grave. Mais si cette habitude vous est insupportable, la meilleure manière est d'abord de cesser de le gronder et de manifester de l'indifférence face à ses «cadeaux». Si vous le surprenez au moment où il s'apprête à manger ses excréments ou celui d'autres animaux, un bon moyen de l'en empêcher est de détourner son attention, en lui proposant un biscuit ou en l'éloignant, par exemple à l'aide d'un jeu.

Le propriétaire peut aussi intervenir en lui opposant un «non» ferme. De plus, il peut se consoler, lorsque son compagnon à quatre pattes mange du crottin de cheval ou de la bouse de vache, en sachant que ces déjections sont particulièrement riches en vitamines B, dont l'insuffisance provoque une léthargie et de la fatigue.

En effet, certains vétérinaires considèrent que cette attitude est l'indicateur d'une carence de cette substance, d'enzymes et de bactéries. Ils conseillent donc de changer de croquettes, mais il faut savoir que ce n'est pas systématiquement efficace. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas voir cela comme quelque chose de dramatique!

## Présence de parasites?

Cette habitude peut aussi être liée à la présence de parasites dans l'intestin. D'une manière générale, il faut faire vermifuger les carnivores domestiques toutes les six semaines, lorsqu'ils mangent beaucoup de saletés de ce genre, ou beaucoup de souris s'il s'agit d'un chat, en particulier lorsqu'il y a des enfants dans leur entourage. Quant aux chiens et chats qui se nourrissent plus «proprement» ou qui n'ont pas l'occasion d'être à l'extérieur en permanence, un traitement vermifuge est recommandé trois fois par année.

